

La frontière Québec-Labrador : quels effets sur le développement des ressources et des populations du Nord?

The Quebec-Labrador Border. What impacts in terms of regional development in the North

Martin Simard

Volume 17, Number 2, September 2017

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1058205ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal
Éditions en environnement VertigO

ISSN

1492-8442 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Simard, M. (2017). La frontière Québec-Labrador : quels effets sur le développement des ressources et des populations du Nord? *VertigO*, 17(2).

Article abstract

At a time where State borders seem to disappear under the weight of free trade treaties, the border between Quebec and Labrador raises various issues and challenges for the development of Northern Quebec and Labrador itself. Erected in 1927, following the judgment of the London Private Council, this interprovincial boundary is partly contested by the Government of Quebec. In addition, it remains « the only Interstate border in the Americas not being clearly delineated on the ground by any physical element ». This situation is problematic insofar as the huge mineral deposit of the Labrador trough ends up straddling the border. Despite the interconnection of road and rail networks as well as the free movement of goods and persons, the border introduces the coexistence of two different legal and fiscal regimes. The border sectors of Schefferville-Menihek, Labrador-City—Fermont and Blanc-Sablon—L'Anse-au-clair live the daily consequences of geopolitics. In this context, our paper aims to discuss the effects of the existence of this border on the development of resources and the people of the North. Is this a line largely imaginary having little impact on the lives of the citizens and the practices of institutions and the companies? On the contrary, can we identify commercial leak or tax avoidance strategies of socio-economic agents? In general, can we describe the land border between Quebec and Newfoundland-and-Labrador as being a serious limit to an integrated regional development policy in the North of the Quebec-Labrador peninsula? We have tried to answer these questions using the field visits and interviews with local actors. Our results illustrate a complex reality made as much exchanges, partnerships that competition and duplication of services.

La frontière Québec-Labrador : quels effets sur le développement des ressources et des populations du Nord?

The Quebec-Labrador Border. What impacts in terms of regional development in the North

Martin Simard

Introduction

- 1 Le concept de territoire largement utilisé en géographie, en études urbaines et régionales ainsi que dans les sciences de l'environnement réfère à un système de relations des sociétés à l'espace (Brunet, 1995). Ce système comporterait à la fois des représentations symboliques ou imaginaires et des aménagements ou infrastructures qui marquent le territoire. Ces rapports à l'espace partagé par des groupes culturels de différentes tailles tout au long de l'histoire a mené à l'instauration de frontières « internes », qui guident les pratiques sociales, mais également à l'érection de frontières « externes », qui cernent le territoire de l'autre et le sien. Les limites géographiques de toutes sortes semblent donc indissociables des mécanismes socioculturels d'appropriation de l'espace par les sociétés humaines. L'être humain serait donc porté sur l'horogénèse qui consisterait à concevoir constamment des frontières et des territoires (Foucher, 2007). Au quotidien, les frontières délimitent la sphère d'autorité des organismes et institutions dont les sociétés ont bien voulu se doter ou qu'elles se sont fait imposer. La vie des citoyens et les activités économiques sont ainsi affectées à leurs tours par le découpage des « juridictions », notamment à l'échelon national. Avec le temps, la configuration et la porosité de ces frontières évoluent, la théorie de la disparition ou de la transformation progressive des frontières étatiques (Wackermann, 2007) coexistant aujourd'hui avec la thèse de la multiplication des marquages et limites à différentes échelles (Debray, 2010).

- 2 Les frontières internes des États peuvent être un objet d'intérêt malgré leur statut secondaire, en particulier dans les États fédéraux pourvus d'instances infranationales ayant de vastes pouvoirs comme l'Australie, le Canada et les États-Unis. Il faut aussi souligner le rôle des institutions locales et régionales dont les actions et stratégies peuvent être soumises à l'analyse géopolitique (Hulbert, 2009), et ce, encore davantage à la lumière du phénomène de la reterritorialisation aussi appelé *rescaling* (Brenner, 2004). Au Canada, la frontière interprovinciale entre le Québec et le Labrador soulève divers enjeux et défis pour le développement du Québec, du Labrador et des régions Nordiques. Érigée en 1927, à la suite de l'avis du Conseil privé de Londres, cette délimitation interne est en partie contestée par le gouvernement du Québec. De plus, celle-ci demeure « la seule frontière interétatique de l'Amérique à n'être matérialisée sur le terrain par aucune borne » (Dorion et Lacasse, 2011). Cette situation est problématique, notamment parce que l'immense gisement minier de la fosse du Labrador se retrouve à cheval sur la frontière. Malgré l'interconnexion des réseaux routier et ferroviaire ainsi que la libre circulation des biens et des personnes, la frontière instaure le côtoiement de deux régimes légaux et fiscaux différents, en plus de séparer deux groupes culturels distincts. Les secteurs frontaliers de Labrador-City-Fermont, de Schefferville—Menihek et Blanc-Sablon—L'Anse-au-Clair vivent constamment avec les caprices de la géopolitique, à commencer par la rencontre de deux fuseaux horaires.
- 3 Dans ce contexte, notre texte vise à discuter des effets de l'existence de cette frontière sur le développement des ressources et des populations du Nord. S'agit-il d'une ligne largement imaginaire ayant peu d'impacts sur la vie des citoyens et les pratiques des entreprises? Au contraire, pouvons-nous identifier de fuites commerciales ou des stratégies d'évasion ou d'optimisation fiscales des agents socioéconomiques? De manière générale, peut-on décrire la frontière terrestre entre le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador comme étant un frein à une possible politique intégrée de développement des ressources du Nord de la péninsule du Québec-Labrador? Nous avons tenté de répondre à ces questions à l'aide de visites sur le terrain, d'entrevues auprès d'acteurs locaux et d'une revue de presse. Nos résultats illustrent une réalité complexe faite autant d'échanges que de compétitions et de dédoublements de services.

Territoires et frontières

- 4 Dès 1980, Claude Raffestin avance l'idée que toute action humaine non délimitée par une frontière tend à se dissoudre dans l'espace. Plus encore, la frontière serait un élément de marquage de l'espace consubstantiel à son appropriation, de même qu'à la construction de territoires, de sociétés, de communautés (Bailly, 1996). De la sorte, être humain sur la terre impliquerait inévitablement l'utilisation de l'espace et le développement d'un code intersubjectif de mise en relation qui comprend le concept de frontière (Berque, 2000). Malgré certains traits homogènes des territoires sur les plans culturel et paysager, lesquels traits se mettent en place et se recomposent au cours de l'histoire, les frontières sont généralement difficiles à tracer, car les caractéristiques naturelles des milieux et, dans une moindre mesure, les caractéristiques humaines, se transforment progressivement à mesure que l'on se déplace dans l'espace (Chopineau, 2010). En conséquence, bien qu'utile, toute frontière apparaît comme une création humaine simpliste et réductrice de la réalité géographique. Incidemment, la frontière linéaire aurait été rendue possible par l'émergence et le perfectionnement de la cartographie

(Amilhat-Szary, 2015). En dépit de cet outil, certaines ruptures des milieux naturels constituent des limites conventionnelles faciles à cartographier et à mémoriser : rivages, rivières, lignes de faille, sommets des montagnes, etc.

- 5 Qu'elles soient accolées à des attributs naturels ou d'apparence plus arbitraire, ces lignes de démarcation du social, de l'économique et du politique ont tendance à produire de l'homogénéité sur l'espace ainsi borné une fois qu'elles sont établies, c'est-à-dire à faire de l'espace un territoire au sens fort du terme (Breton, 1991). Dans certains cas exceptionnels, on peut même voir les frontières comme étant créatrices d'une nouvelle territorialité pour les espaces qui sont limitrophes, de chacun des côtés, territoires que l'on peut qualifier de lisières (Mancebo, 2001). Ainsi, « des territoires transfrontaliers peuvent se construire et constituer des espaces identitaires spécifiques » (Amilhat-Szary, 2015 : 28). Ces territoires complexes se façonnent dans la durée le long de frontières poreuses où les échanges sont fréquents, à l'image des Maquiladoras qui ont mis en relation de manière intense certains segments de la frontière entre les États-Unis et le Mexique (Gravel, 2010). Sur le plan normatif, les discontinuités spatiales de type frontalier sont bénéfiques à la vie en société aux yeux de certains alors que pour d'autres (Beaudet, 2015), on doit tendre à abolir toute forme de frontières, réelle ou symbolique (Bauder, 2013). Ce débat sans issue confirme la situation paradoxale de la frontière, « à la fois rupture et couture » (Bioteau, 2010 : 212), voire creuset de nouveaux territoires hybrides.
- 6 Dans le monde politique, la question des frontières fait l'objet de rapports de force nombreux et souvent violents. Ces rapports conflictuels peuvent se produire à l'échelle locale, de nombreux villes, régions et pays étant séparés par des murs imposants ou d'autres structures (Berlin – jusqu'à récemment, Belfast, Jérusalem, etc.), ou à l'échelle internationale (Arménie-Azerbaïdjan, Bolivie-Chili, Éthiopie-Érythrée, Ukraine-Russie, etc.) Brunet-Jailly (2015) catégorise les conflits frontaliers actifs ou latents en trois classes : les conflits de position (interprétation des tracés), les conflits territoriaux (revendication d'un territoire) et les conflits fonctionnels (utilisation conflictuelle des terres ou ressources de la zone frontalière). Même à l'échelle infranationale, « toute modification des contours de ces territoires, tout projet de regroupement, même pour des raisons purement techniques, deviennent des enjeux politiques » (Gourdin, 2015). Que l'on prenne à témoin les débats sur les regroupements municipaux au Québec, au début des années 2000 ou l'actuelle réforme des régions en France, jusqu'aux surfaces océaniques qui sont soumises progressivement aux pouvoirs ou droits économiques des États, du moins les eaux qui prolongent les rivages continentaux, comme l'illustrent les multiples jugements de la cour internationale de justice de La Haye sur la délimitation des eaux territoriales de nombreux États (Bellayer Roille, 2011).
- 7 Pourtant, les frontières sont souvent plus symboliques que réelles ou contraignantes. Que signifient les frontières politiques officielles au Sahel ou dans le Sahara pour les populations Touaregs? Peu de choses, à n'en point douter. Dans la même optique, le passage de l'Amazonie brésilienne à l'Amazonie péruvienne ne crée probablement aucune rupture et importe peu dans le vécu des autochtones qui résident dans ces contrées, ceux-ci possédant leurs propres frontières non linéaires, mais tout aussi stratégiques. Néanmoins, les frontières possèdent une forte charge affective et celles-ci alimentent les nationalismes. Au Québec, la « perte » du Labrador nourrit l'imaginaire collectif depuis des générations alors qu'il s'agit d'un territoire largement sauvage qui est très peu connu et fréquenté (Hamelin, 1998). Les choses peuvent devenir plus tangibles lorsque la société

industrielle prend pied sur un territoire afin de l'intégrer à l'économie-monde, par l'intermédiaire d'une occupation permanente et de l'exploitation des ressources naturelles. C'est ce processus qui s'est mis en place au milieu du XXe siècle dans les cas du Labrador et du Nord-du-Québec, processus toujours actif au sein duquel il convient de vérifier la nature et l'intensité des effets de frontières.

- 8 Les échanges transfrontaliers où les enjeux et défis causés par les frontières ont été relativement peu étudiés au Québec, nonobstant les travaux historiques de la Commission d'étude sur l'intégrité territoriale du Québec (Gouvernement du Québec, 1968-72) et quelques études de droit ayant précédé le référendum de 1995 (Leroux, 1995; Makovka, 1994). Néanmoins, certaines recherches portent sur la région administrative de l'Outaouais et ses relations avec l'Est-ontarien (Gilbert et al., 2014) ou sur la région métropolitaine d'Ottawa-Gatineau (Sanguin, 1980; Roy-Baillargeon et Gauthier, 2012 et 2013). Du plus, la frontière Sud-Est du Québec, qui entre en contact avec plusieurs états américains, a fait l'objet d'analyses intéressantes (Lasserre et al., 2012; Beylier, 2016; Poirot et Beylier, 2016). Finalement, la délimitation de la frontière du Madawaska (Québec-Nouveau-Brunswick) et la question du statut des eaux territoriales en bordure du Nunavik constituent des enjeux occasionnellement traités dans les livres d'histoire, pour le premier, ou dans la presse, en ce qui concerne le second. Attardons-nous maintenant aux questions méthodologiques avant de discuter du Labrador et de sa frontière terrestre avec le Québec.

Méthodologie et territoire à l'étude

Méthodes et sources d'informations

- 9 Cette recherche s'inscrit dans une démarche épistémologique que l'on pourrait qualifier de néo-empiriciste, reprenant ainsi l'appel d'Isnard 40 ans plus tard (1978). En effet, face à l'hyper-théorisation des études géographiques, notamment au sein de la géographie anglo-saxonne, il est permis de se demander si un retour aux faits observables, aux relevés et visites de terrains, voire aux portraits régionaux, n'est pas souhaitable. Par exemple, la géographe américaine Doreen Massey nous suggère d'utiliser le terme *espace* (*space*), supposément plus révélateur des rapports de pouvoirs et des inégalités à grande échelle, alors que les expressions *lieu* et *territoire* (*place*) seraient, à ses yeux, réducteurs et ils contribueraient à des études ignorant ou validant les structures d'un système politique oppresseur (Massey, 2005). En plus de faciliter la cohésion entre la géographie physique et la géographie humaine, une approche plus appliquée assurerait une utilité sociale à la discipline d'Hérodote. Celle-ci semble devenir de la socio-philosophie territoriale, d'une part, des travaux économico-mathématiques, d'autre part, le tout devenant des plus inaccessibles. Il ne s'agit pas de rejeter en bloc les apports nombreux des courants quantitatif, critique ou phénoménologique, mais de réaliser que leur développement excessif mène à un art subtil de l'intellect qui n'est partagé que par une élite. Une démarche plus empirique paraît d'ailleurs des plus pertinentes lorsqu'il s'agit de traiter d'endroits complexes et peu connus comme le Nord québécois ou canadien.
- 10 Dans cette optique, cette recherche se veut autant informative qu'explicative. Dans l'objectif de mieux comprendre les effets de frontière aux confins du Québec et du Labrador, nous utiliserons diverses sources d'information. Premièrement, nous mettrons à profit des entretiens semi-directifs réalisés en deux temps, soit en 2012, dans la région

de Fermont, et en 2014, dans le secteur de Schefferville. Ces deux démarches d'entrevues impliquant chacune une dizaine de répondants ne portaient pas directement sur le thème des effets de frontière, mais sur la vulnérabilité économique et des collectivités nordiques et la résilience des populations. Néanmoins, les discussions larges qui en ont découlé ont donné lieu à une panoplie de commentaires sur la frontière Québec-Labrador et sur les effets de celle-ci¹. Nous sommes conscients des limites de ces enquêtes dans le cadre de la recherche actuelle, c'est-à-dire le nombre réduit d'interviewés, la sélection de répondants au Québec seulement, l'emploi de la méthode « boule de neige » qui se distingue d'un échantillonnage aléatoire. Les personnes interviewées dans notre étude étaient très majoritairement des intervenants socio-économiques, communautaires ou politiques.

- 11 Malgré tout, il nous semble utile et pertinent d'utiliser ces informations de première main afin d'enrichir les connaissances sur un thème peu traité. De plus, nous utiliserons d'autres sources d'information, soit des expériences directes vécues lors de visites sur le terrain de même qu'une revue de presse en français et en anglais² des documents gouvernementaux canadien, québécois et terre-neuvien ou des communiqués issus d'organismes tels que des compagnies minières ou des conseils de bandes autochtones. Bref, nous avons mis au service d'une meilleure connaissance d'un phénomène un ensemble d'informations d'origines diverses avec l'intention explicite de mettre la science au service d'un lieu et non de réduire le lieu au rôle de cobaye pour la science (Vandermotten, 2012). De ce fait, il s'agit davantage d'une enquête exploratoire et informative que d'une recherche scientifique souhaitant mettre en lumière une théorie générale des frontières. Discutons maintenant du cas étudié, le Labrador et sa zone frontalière à l'intérieur de ce texte.

Le Labrador : populations, ressources et régionalisation

- 12 Le Labrador demeure un territoire méconnu au Québec, malgré les prétentions géopolitiques dont il fait l'objet. Semblable à plusieurs égards au Nunavik ou à la Côte-Nord, soit les régions québécoises qui le côtoient au Nord et au Sud, le Labrador se caractérise par son climat froid, sa faible densité de population, des infrastructures de transport limitées et de forts contingents d'Euro-canadiens et d'autochtones qui cohabitent dans une relative harmonie. Selon notre décompte, on y retrouve 23 collectivités locales regroupant 27 264 habitants en 2016 (voir le tableau 1), dont une ville de compagnie (Churchill Falls), deux réserves Innues (Natuashish et Sheshatshiu) et cinq villages Inuit (Hopedale, Makkovik, Nain, Postville et Rigolet). Dans l'ensemble, seulement cinq municipalités dépassent le seuil de 1000 habitants. En outre, une dizaine de collectivités ne sont pas reliées au réseau routier faiblement ramifié qui traverse la partie Sud du territoire. Ce réseau est connecté à l'île de Terre-Neuve par un traversier qui part de Blanc-Sablon, au Québec, pour rejoindre St. Barbe. Autrement, les déplacements de biens et de personnes au Labrador s'effectuent par voies aérienne ou maritime.
- 13 Le Labrador constitue un front pionnier et un bassin de ressources pour Terre-Neuve (voir la figure 1). En 2016, on y retrouve trois mines : une mine de nickel à Voisey's-bay, près de Nain, et deux mines de fer dans la région de la fosse du Labrador (respectivement situées à proximité de Schefferville et à Labrador City). Des projets d'exploitation de terres rares sont aussi en gestation à Strange Lake, du côté québécois, à la frontière du Nunatsaviut (CBC, 2012), et à différents endroits sur la côte du détroit de Belle-Isle (CBC, 2016). Finalement, les discussions pour l'implantation d'une mine d'uranium près de

Makkovik perdurent depuis des décennies (Procter, 2015). Incidemment, certaines exploitations minières ont été fermées récemment suite à la baisse du prix du fer sur les marchés internationaux, soit la mine Wabush de la Cliffs Natural Resources, située dans la ville voisine de Labrador City (CBC, 2015), de même que les opérations de la Labrador Iron Mines, localisées à faible distance de Schefferville, du côté labradorien (CBC, 2014). Rappelons le contexte international au sein duquel la demande en fer de la Chine a diminué au moment même où les trois grands producteurs de fer - Vale, BHP Billiton et Rio Tinto - multipliaient les projets miniers à travers le monde (Basov, 2015).

- 14 Le territoire labradorien accueille également des installations hydroélectriques, nommément la centrale de Churchill Falls et celle de Menihek. La première est célèbre pour le rôle qu'a joué Hydro-Québec dans sa construction, entre 1967 et 1971, et, surtout, pour le fameux contrat d'approvisionnement qui permet à la société d'État québécoise d'acquiescer à faibles coûts la quasi-totalité des 5,5 MW d'électricité produits annuellement (Bannister, 2012; Feehan, 2011). La seconde centrale est un petit réseau autonome qui alimente la ville de Schefferville ainsi que les communautés autochtones de Kawawachikamach et de Matimekossh-Lac-John, toutes trois situées au Québec, ainsi que les installations minières de la TSMC, prenant place sur le territoire du Labrador, à proximité. Deux autres centrales hydroélectriques d'envergure sont actuellement en construction. Connues sous le nom du projet de la basse-Churchill (Lower-Churchill), les centrales de Gull-Island et Muskrat-Falls constituent des chantiers immenses qui souffrent présentement de délais imprévus et de dépassements de coûts (Vézina, 2016). La production de ces centrales est supposée être exportée à l'extérieur de la province de Terre-Neuve-et-Labrador, à travers un réseau de tunnels ou de câbles sous-marins qui restent à construire ou à installer, dans l'optique avouée de contourner le territoire du Québec.

Tableau 1 : Les populations des collectivités locales situées au Labrador et à proximité³

	Municipalité locale	Population en 2011	Population en 2016	Variation 2011-16
Labrador				
1	Cartwright	506	427	- 15,3 %
2	Charlottetown (Labrador)	308	290	- 5,8 %
3	Forteau	429	409	- 4,7 %
4	Happy Valley - Goose Bay	7 552	8 104	7,4 %
5	Hopedale	556	574	3,2 %
6	L'Anse-au-Clair	192	216	12,5 %
7	L'Anse-au-Loup	550	558	1,5 %
8	Labrador-City	7 367	8 622	2,0 %

9	Makkovik	361	377	4,4 %
10	Mary's-Harbour	383	341	- 11,0 %
11	Nain	1 188	1 125	- 5,3 %
12	North-West-River	553	547	- 1,1 %
13	Natuashish	931	936	0,5 %
14	Sheshatshiu	1 314	671	- 48,9 %
15	Pinware	107	88	- 17,8 %
16	Port-Hope-Simpson	441	412	- 6,6 %
17	Postville	206	177	- 14,1 %
18	Red-Bay	194	169	- 12,9 %
19	Rigolet	306	305	- 0,3 %
20	St.-Lewis	207	194	- 6,3 %
21	Wabush	1 861	1 906	2,4 %
22	West-St.-Modeste	120	111	- 7,5 %
23	Churchill-Falls	634	705	11,2 %
		26 266	27 264	3,8 %
Québec				
1	Blanc-Sablon	1 118	1 112	- 0,5 %
2	Fermont	2 707	2 288	- 15,5 %
3	Kawawachikamach	-	847	-
4	Matimekossh-Lac-John	561	646	15,2 %
5	Rivière-Saint-Paul	99	100	1,0 %
6	Schefferville	213	155	- 27,2 %
		4 698	5 158	-

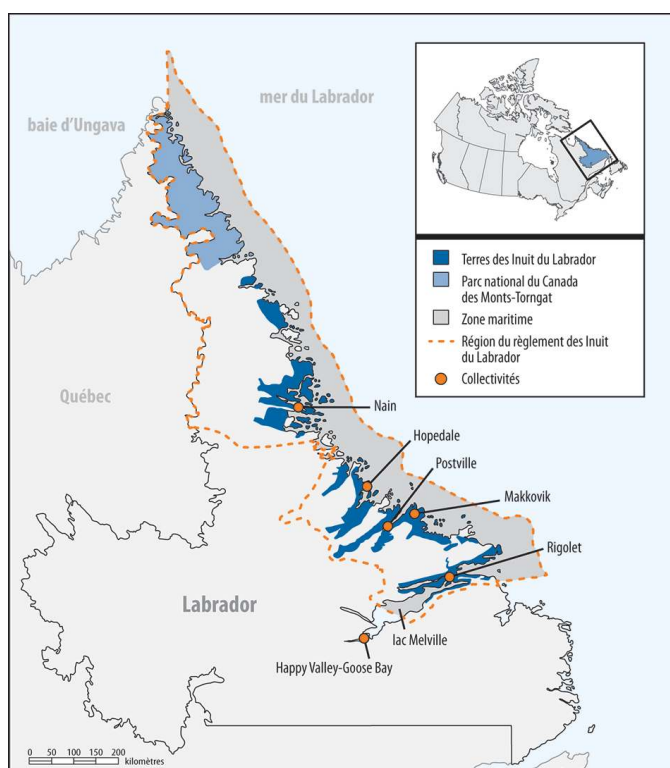
- 15 À l'intérieur du Labrador, on distingue plusieurs régions présentant des caractéristiques particulières. Tout d'abord, il y a le Nunasiavut qui se situe tout au Nord, formant une bande linéaire Nord-Sud cernée, à l'ouest, par la chaîne montagneuse des Torngat et à

l'est, par la mer du Labrador. Cette longue côte déchiquetée aux climats subarctique et arctique est le milieu de vie de communautés inuites ayant été évangélisées par des missionnaires Moraviens (catholiques de culture allemande) à la fin du XVIII^e siècle. Après avoir été sédentarisés, déplacés et malmenés dans des pensionnats, ceux-ci ont obtenu une forme d'autonomie gouvernementale, en 2005, sur des terres catégorisées (voir la figure 2) à la manière de la convention de la Baie-James-et-du-Nord-québécois (CBJNQ). Deuxièmement, plus au Sud sur la côte, on retrouve un chapelet de villages de Cartwright à L'Anse-au-Clair, chapelet qui se prolonge du côté québécois avec Blanc-Sablon et le reste de la Basse-Côte-Nord. Ces villages côtiers souvent fondés par des Irlandais ou des Acadiens rappellent la structure de peuplement que l'on remarque sur l'ensemble de l'île de Terre-Neuve. Troisièmement, la partie centrale du territoire est un pays de lacs et de taïga arbustive. Antérieurement occupée essentiellement par les Innus, la région est polarisée par la ville de Happy-Valley-Goose-Bay. Toujours présents, mais minoritaires, les Innus, qui sont occasionnellement confondus avec les Naskapis (Lévesque et *al.*, 2001), ont récemment signé une entente qui leur accorde certains droits territoriaux, des compensations financières et une participation à différentes structures de gouvernance territoriale. Finalement, le Labrador-Ouest regroupe les villes minières de Labrador City et Wabush. On y retrouve également la centrale hydroélectrique de Churchill-Falls et le village du même nom. On peut aussi inclure dans cette région les zones minières localisées à proximité de Schefferville, plus au Nord. Ces territoires de l'arrière-pays vivent de l'exploitation du minerai de fer et ils sont particularisés par leur situation frontalière comportant des zones habitées des deux côtés de la limite administrative interprovinciale.

Figure 1. Le Labrador : collectivités, mines et centrales hydroélectriques.



Figure 2. Le Nunatsiavut.



Source : [en ligne] URL : http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_oag_201602_03_f_41060.html

L'émergence d'un contentieux territorial

- 16 Habité depuis des siècles, voire des millénaires, par diverses nations autochtones, l'histoire du Labrador se confond avec celles de l'ensemble de la péninsule du Québec-Labrador et de l'île de Terre-Neuve. Ses côtes fragmentées et poissonneuses ont été visitées par les Vikings du Groenland, il y a plus de 1000 ans (Chartrand, 1995). Les pêcheurs bretons, portugais et basques y venaient périodiquement, dès le 14^e siècle (Berthold, 2010). Jacques-Cartier lui-même y effectua un séjour en mai 1534, voyage au cours duquel il nomma la baie de Blanc-Sablon (Dion-Ortega, A. et Blin, 2015). Pendant les deux siècles qui suivirent, la France et l'Angleterre se disputent le contrôle de la Côte du Labrador, par l'intermédiaire de leurs colonies, alors que l'intérieur des terres demeure peu connu et rarement fréquenté par les Européens ou leurs descendants. Ce conflit de juridiction se poursuivra longtemps entre la province de Québec, faisant partie du Canada à partir de 1867, et la colonie britannique de Terre-Neuve, qui ne devient canadienne qu'en 1949 (Dorion, 1999). À la fin du 18^e siècle, les missionnaires Moraviens entrent en contact avec les Inuit du Nord de la côte du Labrador ainsi qu'avec certains groupes Innus vivant dans la même région. Ils les accompagneront, pour ainsi dire, dans leur développement pendant plus d'un siècle.
- 17 En 1830, la Compagnie de la Baie d'Hudson ouvre un comptoir à North-West-River afin de faire le commerce des fourrures avec les Innus (Baker and Cuff, 1993). Certains groupes autochtones vivant dans la région du Lac Knob décident de traiter avec les marchands de

ce nouveau poste et abandonnent leurs visites à Fort Mackenzie et à Fort-Chimo, près de la Baie d'Ungava (Lévesque et *al.*, 2001). À la même époque, les côtes qui longent le détroit de Belle-Isle commencent à accueillir des établissements humains permanents. Vers la fin du XIXe siècle, le géologue A.P. Low, parcourt la zone de la fosse du Labrador et identifie son potentiel d'exploitation (Laverdière, 2003). D'autres géographes ou explorateurs contribueront à mieux connaître et à cartographier le Labrador intérieur au début du XXe siècle : Leonidas Hubbard, Dillon Wallace, Mina Hubbard, Väinö Tanner, etc. (Higgins, 2008) C'est aussi l'époque où l'on débute l'exploitation forestière sur le territoire, ce qui obligera les gouvernements à clarifier le statut et le découpage géographique du Labrador. En 1927, le Conseil privé de Londres tranche le débat sur la frontière Québec-Labrador en situant la fin de la Côte du Labrador à la limite du Bassin versant se déversant dans la mer du Labrador, ce qui circonscrit un territoire d'environ 300 000 km². Durant les années qui suivent, on assiste à l'industrialisation et à l'urbanisation du centre et de l'ouest du Labrador : érection d'une base militaire à Goose-Bay (1941), exploitation minière à Schefferville (1954)⁴ et à Labrador-City-Wabush (1957) et construction de la centrale Churchill-Falls (1967-71).

- 18 Dans une perspective historique, le terme Labrador a été associé à un territoire vaste et confusément délimité, tantôt intégré à la province de Québec (Labrador-intérieur), tantôt exclu de celle-ci (la Côte-du-Labrador), au cours des quatre derniers siècles. Les lois d'extension territoriale de 1898 et de 1912 du gouvernement fédéral concèdent l'ensemble de la péninsule au Québec, à l'exception de la Côte-du-Labrador dont la profondeur reste à déterminer (Frénette, 2013), et qui relevait de la juridiction de Terre-Neuve. C'est précisément le mandat qui sera attribué au Conseil privé de Londres en 1927, c'est-à-dire localiser les limites de la Côte et non de définir la frontière du Labrador, même si les deux démarches s'équivalent à peu de chose près (Dorion et Lacasse, 2011). La détermination de la bordure intérieure de la Côte à la frange du bassin versant de l'Atlantique se veut donc une interprétation très large de la notion de Côte. Malgré les récriminations du Québec, qui était représenté à Londres pour le Haut-Commissariat canadien, la frontière du Conseil est acceptée tacitement par les pratiques subséquentes des gouvernements canadien et québécois. En 1949, l'entrée de Terre-Neuve dans la confédération scelle le débat par ses dispositions sur l'intégrité territoriale de Terre-Neuve. Seule la partie sud de la frontière demeure litigieuse, du moins aux yeux du Québec, soit la portion qui épouse le 52e parallèle Nord au lieu de se rabattre sur la ligne de partage des eaux.
- 19 Le débat sur la frontière du Québec-Labrador semble bien clos malgré les prétentions occasionnellement énoncées, en particulier sur la portion Sud de cette frontière interprovinciale. À cet égard, rappelons que la voisine du Québec a modifié son nom pour Terre-Neuve-et-Labrador, modification insérée dans la constitution canadienne le 6 décembre 2001, de manière à clairement exprimer son attachement à ce territoire. Mais au-delà de cette controverse, on remarque le problème de délimitation fine de cette discontinuité de nature politique. En effet, la frontière Québec-Labrador n'est pas bornée comme le rappelle occasionnellement le géographe Henri Dorion. Cela pose problème pour une frontière qui ne correspond pas à une ligne droite aisément géoréférencée. Certains diront à la blague qu'un simple barrage de castor peut avoir des répercussions géopolitiques (Dion-Ortega et Blin, 2015)! Cette situation soulève des enjeux très concrets dans les régions frontalières, en particulier dans la région de Schefferville-Menihek (Simard et Brisson, 2016). Plusieurs infrastructures publiques et propriétés privées sont

littéralement à cheval sur la frontière, du moins dans les secteurs au relief plus montagneux où l'on peut identifier la ligne de passage de celle-ci. Mais dans l'ensemble, le relief légèrement vallonné ou plat de cette région ne facilite pas la tâche des cartographes et des gestionnaires. Regardons plus en détail les effets de la frontière sur le développement du Nord québécois et, accessoirement, sur le Labrador terre-neuvien lui-même.

Les effets de la frontière Québec-Labrador

- 20 Au-delà du débat sur la localisation de la frontière Québec-Labrador et des écrits sur le contexte historique, légal et politique de sa définition, la question de l'effet ou des impacts de celle-ci a été peu abordée. Ces effets méritent notre attention dans le contexte où le Nord québécois semble en voie de connaître un nouvel élan de développement (Proulx, 2014), du moins est-ce le souhait du gouvernement du Québec tel que stipulé dans son Plan Nord. Cette politique économique et territoriale mise en place en 2011 (Gouvernement du Québec, 2011) et réactivée en 2015 (Gouvernement du Québec, 2015) cherche à stimuler le développement minier dans le Nord du Québec tout en favorisant le tourisme et en proposant certaines interventions pour améliorer la vie des communautés autochtones. Malgré le fait que le Plan Nord s'affiche comme une stratégie de développement durable, celui-ci soulève peu d'enthousiasme auprès des habitants du Nord tout en connaissant des ratés importants en raison de la chute importante des prix des métaux sur les marchés internationaux, depuis l'été 2013⁵.

Les effets sur les individus et les collectivités locales

- 21 Plusieurs éléments tendent à faire ressortir le caractère secondaire de la frontière Québec-Labrador, comme les autres limites politiques de ce genre au Canada. Soulignons d'abord que cette ligne de démarcation est de nature interprovinciale, ce qui implique qu'il n'y a aucun contrôle douanier ni poste frontière. Les citoyens canadiens et les immigrants reçus, voire les réfugiés politiques⁶, sont libres de circuler, de travailler ou de résider dans quelque province que ce soit. De plus, il est possible de travailler dans une province tout en résidant dans une autre, à condition de payer l'impôt sur le revenu au bon endroit. Il y a toutefois certaines catégories de travailleurs qui doivent être munis d'autorisations préalables plus ou moins ardues à obtenir (médecins, ingénieurs, employés de la construction, etc.). Par ailleurs, les déménagements interprovinciaux des individus ou des ménages n'exigent aucune demande d'autorisation, même si l'on doit éventuellement immatriculer son ou ses véhicules dans la nouvelle province de résidence et obtenir une carte d'assurance-maladie valide sous cette juridiction.
- 22 Néanmoins, le changement de province peut aussi vouloir dire que l'on passe de membre de la majorité linguistique à membre de la minorité linguistique, avec les conséquences que cela peut induire dans l'accès aux services publics dans sa langue maternelle. À titre d'exemple, les francophones, qui sont fortement minoritaires au Labrador, peuvent y avoir des difficultés à obtenir l'enseignement en français pour leurs enfants, à quelques kilomètres d'une école francophone québécoise. Dans le passé, une entente administrative permettait aux élèves francophones de Labrador City de venir étudier en français à Fermont moyennant certains coûts à défrayer par les autorités scolaires de la province d'origine de ceux-ci. Cependant, les francophones de Labrador City disposent

maintenant d'une école primaire et secondaire (Durand, 2016). De leur côté, les jeunes anglophones de Blanc-Sablon et de l'ensemble de la basse-Côte-Nord québécoise seraient attirés par les institutions collégiales et universitaires de l'île de Terre-Neuve, lesquelles peuvent paraître plus proches géographiquement et culturellement (Dion-Ortega, A. et Blin, 2015). En matière de santé, les Fermontoises doivent maintenant aller à Sept-Îles en avion pour accoucher alors qu'il existait une entente avec l'hôpital de Labrador City, dans le passé (Durand, 2016). Incidemment, les structures ecclésiales de l'Église catholique ont fait peu de cas de la frontière, le diocèse de Labrador-City-Schefferville ayant existé de 1945 à 2007⁷. Le nom de Schefferville a d'ailleurs été attribué à cette ville en l'honneur du premier évêque du diocèse, Mgr. Lionel Scheffer.

- 23 Dans un autre ordre d'idées, les marchandises et biens de consommation en tout genre circulent librement d'une province à l'autre, à l'exception de l'alcool. Par exemple, l'approvisionnement en nourriture et en objets divers pour le commerce de détail dans le Labrador Ouest se fait à travers le Québec, par la route 389 (Bennett et al., 2011). Pour leur part, les villages côtiers du Labrador sont plutôt alimentés, aux sens propre et figuré, par transport maritime, à partir du port de Lewisporte, sur l'île de Terre-Neuve (idem). Ces villages vivent occasionnellement des problèmes d'approvisionnement, comme ce fut le cas en juillet 2014, en plus de payer très cher leurs aliments (Bailey, 2014). Par ailleurs, les biens achetés dans une province sont assujettis à la taxe de vente de celle-ci. Dans ce contexte, on peut observer des fuites commerciales, soit des gens qui font régulièrement leurs emplettes dans la province voisine. Cela occasionne des pertes en revenus de taxe de vente, pour la province concernée, en plus de rendre le commerce local moins prospère et moins varié dans les collectivités répulsives, avec des répercussions sur les plans urbanistique et fiscal. Évidemment, la situation est plutôt l'inverse pour les collectivités attractives. Selon cette dynamique, Fermont, municipalité Nordique québécoise peu pourvue en commerces, voit sa population faire une large part de ses achats à Labrador City, en particulier depuis l'arrivée de magasins à grande surface dans cette ville terre-neuvienne (CLD de la Caniapiscau, 2015).
- 24 Pour les communautés autochtones, la frontière Québec-Labrador a aussi des conséquences multiples. Sur une base quotidienne, les déplacements pour la chasse, la pêche ou d'autres activités traditionnelles ne sont pas trop perturbés. Toutefois, ceux-ci peuvent être soumis aux contrôles des agents de la faune de chacune des deux provinces et les campements ou chalets qu'ils érigent doivent également répondre aux réglementations en la matière (SRC, 2010). Plus important, les ententes sur les droits territoriaux des autochtones peuvent différer en fonction des provinces, et ce, malgré la présence inévitable du gouvernement fédéral lors de tels échanges. En effet, les provinces gèrent les territoires non privatisés et une grande partie des ressources naturelles, selon la constitution canadienne. Pour les Innus de la région de Schefferville, cela entraîne une situation inégalitaire des plus frustrantes : leurs voisins Inuit et Naskapis vivant du Québec jouissent des droits et redevances accordés en vertu de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ), contrairement à eux, et leurs congénères Innus du Labrador ont signé une entente avec la province de Terre-Neuve-et-Labrador, en 2011. Les Innus de Schefferville se retrouvent donc désavantagés par rapport à d'autres premières nations avoisinantes qui disposent d'ententes territoriales formelles, terres que ceux-ci considèrent de surcroît comme étant les leurs (TVA Nouvelles, 2014). Malgré tout, les Innus de Matimekush-Lac-John sont libres de négocier des ententes sur les répercussions et les avantages (ERA) avec les entreprises minières. De plus, l'ensemble des

communautés innues du Québec est engagé depuis plus d'une décennie dans des discussions en vue d'une entente globale sur leurs revendications avec les gouvernements du Québec et du Canada, discussions qui pourraient éventuellement aboutir sur un traité pour la totalité ou un certain nombre de communautés.⁸

Les effets sur les entreprises privées et les gouvernements supérieurs.

- 25 Au-delà des conséquences sur les individus et sur les collectivités locales, la frontière Québec-Labrador a aussi des effets sur les entreprises privées et les gouvernements supérieurs, notamment les gouvernements provinciaux. Au moment d'initier l'exploitation des gisements de fer de la fosse du Labrador, la question de la frontière ne semble pas avoir posé de problèmes majeurs. En effet, le Chemin de fer de Sept-Îles à Schefferville qui a été construit en 1954 par l'*Iron Ore Company of Canada* traverse le Labrador ouest dans un axe Nord-Sud bien qu'il rejoigne deux collectivités québécoises (Bradbury, 1985). Il faut dire que cette infrastructure de transport dessert également la ville de Labrador City et la mine du Lac Carol à partir de 1958, laquelle mine est située à proximité de cette municipalité labradorienne. D'ailleurs, le minerai produit à Labrador City est transformé sommairement à Sept-Îles et expédié sur les marchés à partir des installations portuaires de cette ville nordique québécoise de 26 000 habitants. Il y a donc eu développement d'un système industriel d'exploitation, de transport et, dans une moindre mesure, de traitement du minerai de fer, qui va de part et d'autre de la frontière sans que cette discontinuité politique soit vue comme posant des contraintes significatives.
- 26 Aujourd'hui, cette dualité politique territoriale produit néanmoins des impacts dans le domaine minier. Chaque province est pourvue d'un régime minier distinct. Chacun de ces régimes est particulier en termes de réglementation sur l'environnement ou sur la santé et sécurité des travailleurs, sans compter la question des taxes et redevances aux gouvernements provinciaux. Les enjeux reliés à cela sont surtout visibles aux environs de Schefferville. Dans ce secteur, l'*Iron Ore Company* opérait sans trop se soucier d'être au Québec ou à Terre-Neuve-et-Labrador. D'ailleurs, il est permis de douter de l'exactitude des chiffres annuels antérieurement fournis par la compagnie à Québec et à Saint-John's quant aux pourcentages ou quantités de minerais extraits dans chacune des provinces. La relance minière de 2010-13 a amené deux nouvelles mines de fer dans la région de Schefferville. Curieusement, les activités maintenant suspendues de la *Labrador Iron Mine* et celles toujours actives de la TSMC sont positionnées du côté du Labrador même si la ville est le point d'ancrage des transports et des services publics et commerciaux. Cette situation peut être due au hasard, mais plusieurs y voient une stratégie pour profiter des différences dans les régimes miniers des provinces, ou de changements appréhendés dans le régime minier québécois lors du court terme du Parti Québécois aux gouvernes de la province en 2012-13. Pourtant, le Québec a toujours eu un régime minier parmi les plus permissifs au Canada (PWC, 2013) et la réforme de 2013 aurait maintenu le taux moyen de redevances à environ 1,9 % de la valeur brute des ressources (Shield, 2015).
- 27 Si la réalité de la frontière n'a pas affecté trop profondément l'industrie minière, l'implantation du barrage hydroélectrique de Churchill Falls est une autre histoire. En effet, la construction et l'exploitation de celui-ci ont mené à la naissance d'un contentieux majeur entre les deux provinces même si cette infrastructure n'est pas située en bordure

de la frontière⁹. Ce contentieux est toujours source de tension entre les gouvernements et, dans l'imaginaire terre-neuvien, il s'agit d'une humiliation récurrente qui leur est imposée par les Québécois.¹⁰ Les déboires récents des chantiers du Bas-Churchill ne font rien pour rehausser l'égo des Terre-Neuviens, seuls maîtres d'œuvre de ces travaux imposants. Contrairement aux minerais de fer ou de nickel, l'hydro-électricité peut difficilement être vendue sur les marchés sur une base compétitive qui mettent les deux provinces sur un pied d'égalité (les minerais de fer québécois et terre-neuvien transitent tous les deux par le port de Sept-Îles vers des destinations diverses). En effet, l'hydroélectricité est fermement liée au sol et ne tolère pas de ruptures modales en matière de transport. De la sorte, elle doit être reliée aux marchés potentiels par des corridors terrestres supportant des lignes de transmission. Cette réalité introduit une problématique géopolitique découlant de la frontière Québec-Labrador, car le Labrador terre-neuvien est enclavé par le Québec alors que le reste de la province de Terre-Neuve est une île. À moins d'une entente entre les deux provinces ou de mettre en place des réseaux aériens ou sous-marins très onéreux, Terre-Neuve-et-Labrador ne peut écouler son électricité à l'extérieur de son territoire, si non au Québec ou à travers le réseau québécois.

Conclusion

- 28 À titre de frontière interprovinciale, la frontière Québec-Labrador ne constitue pas un frein majeur aux déplacements des biens et personnes ou au développement du Labrador ou des régions québécoises limitrophes. Malgré tout, la frontière crée une réalité complexe produisant des fuites commerciales, des pertes fiscales, de compétitions dans l'attraction d'entreprises et de dédoublements de services publics. Ces effets sont vécus par les citoyens, les collectivités, les entreprises et les gouvernements provinciaux, en particulier dans trois zones spécifiques, soit Schefferville-Ménihék, Fermont-Labrador-City et Blanc-Sablon-L'Anse-au-Clair. Il est difficile d'évaluer quelle province est perdante, et si oui, dans quelle mesure et sur quels aspects, ou si les deux sont affectées par un effet de freinage du développement régional. Bien que la frontière ne soit pas un point chaud, la question de l'hydroélectricité soulève un enjeu particulier qui demeure non résolu, ou plutôt, qui est résolu de manière insatisfaisante pour l'une des parties en cause.
- 29 Si l'on revient au classement des conflits frontaliers de Brunet-Jailly (2015) appliqué ici à une frontière interprovinciale qui était antérieurement internationale, il s'agit donc d'un conflit frontalier de position (entente sur le tracé) de même que, partiellement, d'un conflit fonctionnel (hydroélectricité). Sans qu'il y ait danger de militarisation ou de représailles économiques majeures, la frontière du Québec-Labrador produit divers effets sociaux et économiques et celle-ci constitue un contentieux d'importance qui aurait avantage à se résoudre. Au demeurant, plus le contentieux persiste, plus les effets risquent de s'accroître. Les discours nationalistes occasionnels des leaders terre-neuviens ou québécois n'aident pas à améliorer la situation, à l'instar de ceux de Dany William, en 2010. Même les autochtones qui sont localisés des deux côtés des limites provinciales, sont soumis à des réglementations et à des ententes différentes, lesquelles imposent des inégalités et des divisions inutiles pour ces populations qui sont en fait les vrais propriétaires du territoire. D'autre part, le conflit frontalier peut aussi occasionner des

dommages politiques collatéraux comme l'échec de l'entente du lac Meech, en 1990, semble l'avoir confirmée.

- 30 Dans une optique purement québécoise, dans le contexte du plan Nord, la frontière Québec-Labrador prive le Québec d'une région riche en ressources comportant deux villes importantes, un lien routier majeur et un axe de pénétration fluvial, au cœur de la péninsule du Québec-Labrador. Et c'est précisément ce genre de noyau urbano-industriel qui manque au Québec pour exploiter le Nord selon les principes de l'économie de marché pour créer ce que Bradbury appelait *The fourth empire of the Saint. Lawrence valley* (1984). Cet axe urbain peut toujours être utile au développement du Nord pour les deux provinces concernées, compte tenu de la libre circulation des informations, des biens et des personnes. Toutefois, les interventions dans le nord sont souvent des mégaprojets largement appuyés et financés par les provinces. Dans ce contexte, la localisation et l'appartenance politique, des lieux importent pour les taxes et redevances. À cet égard, les investissements de plus de \$ 175 millions du gouvernement du Québec dans l'entreprise TSMC, située près de Schefferville, sont surprenants (Les Affaires, 2016). En effet, cette compagnie minière a localisé ses opérations, ses installations de pré-traitement du minerai et son campement de travailleurs, du côté labradorien de la frontière. Bien sûr, des propriétés de TSMC sont du côté québécois et celle-ci utilise le transport ferroviaire qui traverse le Québec et les installations portuaires de Sept-Îles, créant un certain nombre d'emplois au Québec. Néanmoins, la mine n'apparaît pas sur la carte des mines actives au Québec du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, version 2017 ([en ligne] URL : <https://www.mern.gouv.qc.ca/publications/mines/mines-actives.pdf>), ce qui est révélateur!
- 31 Évidemment, un retour en arrière n'est pas possible et Labrador City demeurera le chef-lieu nordique par excellence.¹¹ De toute façon, s'il n'y avait pas eu l'existence de la frontière, la réalité sur le terrain serait bien différente, notamment Fermont n'existerait probablement pas compte tenu de la proximité de la mine du Mont-Wright par rapport à Labrador City alors que la centrale de Churchill-Falls se serait développée différemment (plus tôt, plus tard, ailleurs ou pas du tout). En conséquence, pourquoi ne pas laisser de côté les rêves ou aspirations géopolitiques pour s'ouvrir sur une forme nouvelle de collaboration entre le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador. Est-ce une utopie de penser à une sorte de zone économique à statut spécial qui serait mise en valeur conjointement par les deux provinces avec un partage équitable des retombées et redevances de toutes sortes, incluant avec les populations autochtones? Une autre option plus radicale serait la création d'un territoire fédéral au Nunavut au sein duquel les populations seraient bien débarrassées des querelles interprovinciales et du paternalisme de Saint-John's ou du Québec! Le mélange des populations euro-canadiennes et autochtones rend néanmoins cette dernière option peu possible à moins d'en revenir à un redécoupage des frontières, avec tous les aléas que cela comporte!

Remerciements

- 32 L'auteur aimerait remercier M. Carl Brisson, professionnel de recherche au Laboratoire LERGA de l'UQAC, pour sa contribution à la cartographie.

BIBLIOGRAPHIE

- Amilhat-Szary, A.-L., 2015, *Qu'est-ce que qu'une frontière aujourd'hui ?*, Paris, Presses universitaires de France, 160 p.
- Bailey, S., 2014, *Labrador Food Shortage : Stores Down To Last Items In Some Towns*, The Huffington Post, 7 juillet 2014, [En ligne] URL : http://www.huffingtonpost.ca/2014/07/07/labrador-food-shortage_n_5564590.html?just_reloaded=1, consulté le 10 juin 2016.
- Bailly, A.S., 1996, La frontière : des coquilles de l'homme au maillage du système monde », *Le Globe. Revue genevoise de géographie*, vol. 136, no. 136, p. 17-23
- Baker, M. et R. H. Cuff, 1993, Down North : A Historiographical Overview of Newfoundland Labrador, *Newfoundland Quarterly*, vol. 88, no. 2, p. 2-12
- Bannister, J., 2012, A River Runs Through It: Churchill Falls and the End of Newfoundland History, *Acadiensis*, vol. 41, no. 1, p. 211-225.
- Basov, V., 2015, *True giants of mining : World's top 10 iron ore mines*, *Mining.com*, 17 septembre 2015, [En ligne] URL : <http://www.mining.com/true-giants-of-mining-worlds-top-10-iron-ore-mines>, consulté le 23 novembre 2015.
- Bauder, H., 2013, Open borders : A utopia, *Spatial Justice*, no. 5 [En ligne] URL : <http://www.jssj.org/issue/decembre-2012-editorial>, consulté le 22 juin 2016.
- Beaudet, T., 2015, *Indispensables frontières. Pourquoi le supranationalisme et le multiculturalisme détruisent la démocratie*, Paris, Éditions du Toucan, 595 p.
- Bellayer Roille, A., 2011, Les enjeux politiques autour des frontières maritimes, CERISCOPE Frontières, [en ligne] URL : <http://ceriscope.sciences-po.fr/content/part2/les-enjeux-politiques-autour-des-frontieres-maritimes>, consulté le 22 juin 2016.
- Bennett, S., S. Frank, N. Careen, et D. Lavers, 2011, *Labrador West Community-led Food Assessment : 2010-2011*, The Food Security Network of Newfoundland and Labrador, 40 p.
- Berque, A., 2000, *Ecoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 2000, 272 p.
- Berthold, É., 2010, *La Côte-Nord*, Coll. Les régions du Québec, histoire en bref, Québec, Presses de l'Université Laval, 180 p.
- Beylier, P.-A., 2016, *Canada-États-Unis. Les enjeux d'une frontière*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 368 p.
- Bioteau, E., 2010, *L'Europe en point de mire. Représentations de l'Europe dans la région transfrontalière du Banat*, dans : Denéchère, Y. et Vincent, M.-B. (dir.) *Vivre et construire l'Europe à l'échelle territoriale de 1945 à nos jours*, Euroclio no. 53, Bruxelles, Éditions Peter Lang, pp. 211-230.
- Boutet, J.-S., 2015, The Revival of Québec's Iron Ore Industry : Perspectives on Mining, Development, and History, dans : Keeling, A. et J. Sandlos (dir.) *Mining and communities in northern Canada: history, politics, and memory*, Calgary, University of Calgary Press, pp. 169-206.
- Bradbury, J.H., 1985, The Rise and Fall of the Fourth Empire of the St. Lawrence: the Québec-Labrador Iron Ore Mining Region, *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 29, n 78, pp. 351-364.

- Brenner, N., 2004, *New State Spaces: Urban Governance and the Rescaling of Statehood*, New York, Oxford University Press, 351 p.
- Breton, R., 1991, *Géographie des civilisations*, Paris PUF, 126 p.
- Brunet-Jailly, E., (dir.), 2015, *Border Disputes. A Global Encyclopedia I : Territorial disputes*, ABC-CLIO/Greenwood, Santa Barbara, 1218 p.
- Brunet, R., 1995, La géographie, science des territoires et des réseaux, *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 39 no. 108, pp. 477-482
- CBC News, 2016, *Plans move forward for rare earth elements mine on Labrador coast*. Search Minerals says mine could employ 80 to 150 workers, Canadian Broadcasting Corporation, 14 mars 2016 [En ligne] URL : <http://www.cbc.ca/news/canada/newfoundland-labrador/plans-move-forward-for-rare-earth-elements-mine-on-labrador-coast-1.3490832>, consulté le 15 avril 2016.
- CBC News, 2015, *Rally planned as Cliffs looks to dismantle Wabush Mines*, Canadian Broadcasting Corporation, 27 novembre 2015 [En ligne] URL : <http://www.cbc.ca/news/canada/newfoundland-labrador/wabush-mine-cliffs-natural-resources-shutdown-1.3339722>, consulté le 16 avril 2016.
- CBC News, 2014, *Labrador Iron Mines suspends operations*. Falling ore prices, high costs contributing factors to decision, Canadian Broadcasting Corporation, 2 juillet 2014 [En ligne] URL : <http://www.cbc.ca/news/canada/newfoundland-labrador/labrador-iron-mines-suspends-operations-1.2694001>, consulté le 15 avril 2016.
- CBC News, 2012, *Huge mining project proposed for northern Labrador*, Canadian Broadcasting Corporation, 1 novembre 2012 [En ligne] URL : <http://www.cbc.ca/news/canada/newfoundland-labrador/huge-mining-project-proposed-for-northern-labrador-1.1206628>, consulté le 21 avril 2016.
- Chartrand, R., 1995, Les Vikings sur nos rivages, *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, no 42, pp. 36-39.
- Chopineau, J., 2010, Limites : bornes et frontières, *Esprit d'avant*, no 10 [En ligne] URL : <http://www.espritudavant.com/DetailElement.aspx?numStructure=79255&numElement=108974>, consulté le 10 mars 2016.
- Centre Local de Développement (CLD) de la Caniapiscou, 2015, *Profil démographique et socioéconomique de Fermont* [En ligne] URL : <http://www.caniapiscou.net/files/download/f7f5fc8cdc8094f>, consulté le 17 juin 2016.
- Debray, R., 2010, *Éloge des frontières*, Paris, Gallimard, 95 p.
- Dion-Ortega, A. et P. Blin, 2015, Et au milieu coule une frontière, *Nouveau projet*, no. 7, dossier les Nouvelles frontières du Québec, 52 p.
- Dorion, H., 1999, Une région frontière, une région de frontières, *Cap-aux-Diamants : la revue d'histoire du Québec*, no. 56, p.24-28.
- Dorion, H. et J.-P. Lacase, 2011, *Le Québec, territoire incertain*, Québec, Septentrion, 328 p.
- Durand, M., 2016, Sur la route 389. Passer du Québec à Terre-Neuve-et-Labrador, *Le Devoir*, 30 juillet 2016, [En ligne] URL : http://www.ledevoir.com/documents/special/16-07_route389_4episode/index.html, consulté le 11 avril 2017.
- Feehan, J. P., 2011, Smallwood, Churchill Falls, and the Power Corridor through Quebec, *Acadiensis*, vol. 40 no 2, p. 112-27 [En ligne], URL : <https://journals.lib.unb.ca/index.php/Acadiensis/article/view/18765/20571>, consulté le 6 août 2016.
- Foucher, M., 2007, *L'obsession des frontières*, Paris, Perrin, 219 p.

- Frénette, J., 2013, Les lois de l'extension des frontières du Québec de 1898 et de 1912, la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et la Première Nation Abitibiwinni, *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 43, no 1, pp. 87-104.
- Gilbert, A., Veronis, L., Brosseau, M. et Ray, B., 2014, *La frontière au quotidien. Expériences des minorités à Ottawa-Gatineau*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 392 p.
- Girard, R. (dir.), 2012, *Histoire du Nord-du-Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 554 p.
- Gourdin, P., 2015, *Manuel de géopolitique*, éd. Diploweb.com [en ligne] <http://www.diploweb.com/8-Les-marques-du-decoupage.html>
- Gouvernement du Québec, 2015, *Le Plan Nord à l'horizon 2035 : plan d'action 2015-20*, Québec, Secrétariat au Plan Nord, 112 p.
- Gouvernement du Québec, 2011, *Plan Nord : faire le nord ensemble, le chantier d'une génération*, Québec, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, 172 p.
- Gouvernement du Québec, 1968-72, *Rapport de la Commission d'étude sur l'intégrité du territoire du Québec*, ministère des Terres et Forêts, 64 volumes.
- Gravel, N., 2009, *Géographie de l'Amérique latine. Une culture de l'incertitude*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 372 p.
- Groupe de recherche interfaces, 2008, L'interface : contribution à l'analyse de l'espace géographique, *L'Espace géographique*, vol. 38, no. 3, pp. 193-207
- Higgins, J., 2008, *L'exploration au début du 20e siècle*, Heritage Newfoundland and Labrador, [En ligne] URL : <http://www.heritage.nf.ca/articles/en-francais/exploration/exploration-20e-siecle.php>, consulté le 11 mai 2016.
- Hamelin, L.-E., 1998, L'entièreté du Québec : le cas du Nord, *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 42 no 115, pp. 95-110.
- Hulbert, F., 2009, L'espace politique de la ville : plaidoyer pour une géopolitique urbaine, *L'Espace Politique*, no. 8, [En ligne] URL : <http://espacepolitique.revues.org/1330>, consulté le 12 juin 2016.
- Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), 2014, La distribution des impacts des projets miniers au Québec : qui en profite, qui en paie le prix et quand?, [En ligne] URL : <http://www.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/uranium-enjeux/documents/INFO32.pdf>, Consulté le 7 février 2016.
- Isnard, H., 1978, Pour une géographie « empiriste », *Annales de Géographie*, Vol. 87 no. 483, pp. 513-519
- Lapalme, L.A., 1979, The Problem of the Quebec- Labrador Boundary, *Geoscope*, vol. 10 no. 1, pp. 91-98
- Lasserre, F., P. Forest et E. Arapi, 2012, Politique de sécurité et villages-frontière entre États-Unis et Québec, *Cybergeographie : Revue européenne de géographie*, document 595, [En ligne] URL : <http://cybergeographie.revues.org/25209>, consulté le 7 avril 2013.
- Laverdière, C., 2003, *Albert Peter Low : découvreur du Nouveau-Québec*, Montréal, XYZ, 157 p.
- Leroux, T., 1995, Les frontières terrestres d'un Québec souverain à la lumière du droit international contemporain, *Revue de droit de l'Université de Sherbrooke*, no. 25, p.239-284
- Les Affaires, 2016, *Québec met 175 millions \$ dans un projet minier de Tata Steel à Schefferville*, *Les Affaires* [En ligne], 27-07-2016, URL : <http://www.lesaffaires.com/secteurs-d-activite/ressources->

naturelles/quebec-met-175-millions--dans-un-projet-minier-de-tata-steel-a-schefferville/588929, consulté le 11 avril 2017.

Lévesque, C., Rains, C. et De Juriew, D., 2001, Les Naskapis, peuple des grands espaces, dans Duhaime, G. (dir.) *Atlas du Québec : le Nord, habitants et mutations*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 69-84

Louchet, A., 2014, *La planète océane. Précis de géographie maritime*, Paris, Armand Colin, 559 p.

Mancebo, F., 2001, Discontinuités, lisières et territoires. Tentative de généralisation de la notion de frontière et de compréhension des dynamiques frontalières, *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, no. 10, pp. 77-87.

Makovka, A., 1994, Les limites territoriales et maritimes d'un Québec souverain, *Revue québécoise de droit international*, vol. 8, no. 2, pp. 309-323

Massey, D., 2005, *For Space*, New York, Sage, 232 p.

McEwen, A. C., 1982, The Labrador Boundary, *Canadian Surveyor*, vol. 36.

Poiet, G. et P.-A. Beylier, 2016, La réserve autochtone transfrontalière d'Akwesasne entre Canada et États-Unis, zone de contrebande et faille dans la sécurisation de la frontière, *Territoire en mouvement* [En ligne], no. 29, URL : <http://tem.revues.org/3238>, consulté le 22 juin 2016.

Procter, A., 2015, Uranium, Inuit Rights, and Emergent Neoliberalism in Labrador, 1956-2012, dans : Keeling, A. et J. Sandlos (dir.) *Mining and communities in northern Canada: history, politics, and memory*, Calgary, University of Calgary Press, pp. 233-258.

Proulx, M.-U., 2014, Nouveau cycle économique en périphérie nordique – Une lecture de la première décennie, *L'actualité économique*, vol. 90, no 2, pp. 121-144.

PWC, 2013, *Canadian mining taxation. Guidance in the complexities*, 89 p., [En ligne] <https://www.pwc.com/ca/en/mining/publications/pwc-canadian-mining-taxation-2013-12-en.pdf>, consulté le 12 août 2016.

Raffestin, C., 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Paris, Masson, 130 p.

Roy-Baillargeon, O. et M. Gauthier, 2013, La mobilité durable : une analyse des entraves à sa mise en œuvre dans la région de la capitale nationale du Canada, *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 4, no. 3, URL : <http://developpementdurable.revues.org/9971>, consulté le 5 juin 2016.

Roy-Baillargeon, O. et M. Gauthier, 2012, Gouvernance et concertation métropolitaines à Ottawa-Gatineau : la planification et l'aménagement du territoire en contexte interprovincial, *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 56, no. 157, p.173-188.

Sanguin, A.-L., 1980, La Commission de la capitale nationale : nouveau type de gouvernement métropolitain ou district fédéral déguisé ?, *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 24, no. 61, pp. 175-185.

Shield, A., 2015, Redevances minières. *Le Québec, cancer canadien, Le Devoir* [En ligne], édition du 26 octobre 2015, URL : <http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/453528/redevances-minieres-le-quebec-cancer-canadien>, consulté le 10 janvier 2016.

Simard, M. et C. Brisson, 2016, Les vulnérabilités des villes minières nordiques. Le cas de Schefferville au Québec, *Organisations et territoires*, vol. 25, no.1, p.37-50.

Société Radio-Canada (SRC), 2010, Les Innus défient Terre-Neuve-et-Labrador, *Société Radio-Canada*, 2 mars 2010, [En ligne] URL : <http://ici.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2010/03/02/001-innus-chasse.shtml>, consulté le 10 août 2016.

TVA Nouvelles, 2014, *Entente avec IOC : les Innus du Québec se sentent lésés*, 4 août 2014, [En ligne]
URL : <http://www.journaldemontreal.com/2014/08/02/les-innus-du-quebec-se-sentent-leses>,
consulté le 17 juin 2016.

Vandermotten, C. et C. Kesteloot, 2012, *Belgeo et les quatre crises de la géographie, Belgeo* [En ligne], no. 1-2, URL : <http://belgeo.revues.org/6275>, consulté le 3 juin 2016.

Vézina, R., 2016, *Muskrat Falls, un possible désastre qui aurait pu toucher Hydro-Québec, Les Affaires* [En ligne], 24 avril 2016, URL : <http://www.lesaffaires.com/blogues/rene-vezina/-muskrat-falls-un-possible-desastre-qui-aurait-pu-toucher-hydro-quebec/586986>, consulté le 9 mai 2016.

Wackermann G., 2007, Quel sens pour la notion de frontière dans la mondialisation ?, *Cités* [En ligne], no 31,
URL : www.cairn.info/revue-cites-2007-3-page-83.htm, consulté le 21 juin 2016

NOTES

1. Les entrevues sont utilisées ici comme source d'information. Toutefois, il n'y aura pas d'extraits d'entrevue ou de témoignages d'insérés dans le texte.
2. La Presse, Le Soleil, Le Devoir, Mining.com et, occasionnellement, Les Affaires, TVA Nouvelles, SRC, CBC, ou le Globe and Mail, entre janvier 2014 et août 2016. Les extraits de presse sont généralement cités à partir du nom du journaliste-auteur.
3. Les données proviennent des recensements 2011 et 2016 de Statistique Canada. La population de Kawawachikamach n'est pas disponible dans les recensements récents (2011 et 2016). Nous avons donc utilisé le chiffre de 897, datant de 2015, et provenant d'un document du gouvernement du Québec [en ligne] URL: <http://www.autochtones.gouv.qc.ca/nations/population.htm#naskapis>. Notons que le même document évalue les résidents de Matimekoshe-Lac-John à 847 (2015) plutôt que 646, chiffre provenant du recensement de 2016. Cette différence ne serait pas liée décompte ou non des autochtones vivant hors-réserve.
4. La ville de Schefferville est au Québec, mais plusieurs sites d'exploitation minière étaient sur le territoire de Terre-Neuve-et-Labrador de même que certaines routes, la voie de chemin de fer ainsi que la centrale hydroélectrique de Menihek.
5. Le prix du minerai de fer est remonté fortement dans les premiers mois de 2017 et l'on parle de relancer les mines Wabush (Terre-Neuve-et-Labrador) et du Lac Bloom (Québec).
6. Évidemment, les autochtones ont également droit à la mobilité, mais ils demeurent légalement rattachés à une réserve en vertu de la loi fédérale sur les Indiens.
7. Il faut noter que la population de Terre-Neuve-et-Labrador est majoritairement catholique, à l'instar des Québécois.
8. Au moment d'écrire ces lignes, il est question d'un projet d'entente entre les gouvernements du Canada, du Québec et quatre communautés innues, soit Mashteuiatsh, Essipit, Betsiamites et Nutashkuan (source : <http://www.versuntraite.com/documentation/telecharger.htm>).
9. Toutefois, l'entente à long terme d'achat d'électricité à faible coût par Hydro-Québec peut être associée à une revanche des Québécois pour la perte du Labrador ou comme le signe qu'ils s'y considéreraient, au moment de la signature, comme étant chez eux. L'effet frontière joue donc ici à une autre échelle géographique.
10. D'ailleurs, un jugement de la Cour d'appel du Québec datant du 1er août 2016 vient de rejeter les prétentions de Terre-Neuve-et-Labrador en vue d'invalider le contrat de Churchill-Falls.
11. Sept-Îles, au Québec, occupe un rôle très important, notamment sur le plan portuaire, mais elle est relativement éloignée du cœur de la péninsule et du Nunavik.

RÉSUMÉS

À l'heure où les frontières étatiques semblent disparaître sous le poids des traités de libre-échange, la frontière entre le Québec et le Labrador soulève divers enjeux et défis pour le développement du Québec Nordique. Érigée en 1927, à la suite de l'avis du Conseil privé de Londres, cette délimitation interprovinciale est en partie contestée par le gouvernement du Québec. De plus, celle-ci demeure « la seule frontière interétatique de l'Amérique à n'être matérialisée sur le terrain par aucune borne ». Cette situation est problématique dans la mesure où l'immense gisement minier de la fosse du Labrador se retrouve à cheval sur la frontière. Malgré l'interconnexion des réseaux routier et ferroviaire ainsi que la libre circulation des biens et des personnes, la frontière instaure la coexistence de deux régimes légaux et fiscaux différents. Les secteurs frontaliers de Schefferville-Menihek, Labrador-City-Fermont et Blanc-Sablon—L'Anse-au-clair vivent au quotidien les caprices de la géopolitique. Dans ce contexte, notre communication vise à discuter des effets de l'existence de cette frontière sur le développement des ressources et des populations du Nord. S'agit-il d'une ligne largement imaginaire ayant peu d'impacts sur la vie des citoyens et les pratiques des entreprises? Observet-on des expériences de concertation intergouvernementale ou des collaborations institutionnelles? Au contraire, pouvons-nous identifier de fuites commerciales ou des stratégies d'évasion fiscales des agents socioéconomiques? De manière générale, peut-on décrire la frontière terrestre entre le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador comme étant un frein à une politique intégrée de développement du Nord de la péninsule du Québec-Labrador? Nous avons tenté de répondre à ces questions à l'aide de visites sur le terrain et d'entrevues auprès d'acteurs locaux. Nos résultats illustrent une réalité complexe faite autant d'échanges et de partenariats que de compétitions et de dédoublements de services.

At a time where State borders seem to disappear under the weight of free trade treaties, the border between Quebec and Labrador raises various issues and challenges for the development of Northern Quebec and Labrador itself. Erected in 1927, following the judgment of the London Private Council, this interprovincial boundary is partly contested by the Government of Quebec. In addition, it remains « the only Interstate border in the Americas not being clearly delineated on the ground by any physical element ». This situation is problematic insofar as the huge mineral deposit of the Labrador trough ends up straddling the border. Despite the interconnection of road and rail networks as well as the free movement of goods and persons, the border introduces the coexistence of two different legal and fiscal regimes. The border sectors of Schefferville-Menihek, Labrador-City—Fermont and Blanc-Sablon—L'Anse-au-clair live the daily consequences of geopolitics. In this context, our paper aims to discuss the effects of the existence of this border on the development of resources and the people of the North. Is this a line largely imaginary having little impact on the lives of the citizens and the practices of institutions and the companies? On the contrary, can we identify commercial leak or tax avoidance strategies of socio-economic agents? In general, can we describe the land border between Quebec and Newfoundland-and-Labrador as being a serious limit to an integrated regional development policy in the North of the Quebec-Labrador peninsula? We have tried to answer these questions using the field visits and interviews with local actors. Our results

illustrate a complex reality made as much exchanges, partnerships that competition and duplication of services.

INDEX

Keywords : border, Québec, Labrador, regional development, North, mining industry

Mots-clés : frontière, Québec, Labrador, développement régional, Nord, industrie minière

AUTEUR

MARTIN SIMARD

Université du Québec à Chicoutimi et CRDT, Département des sciences humaines et sociales,
Canada, courriel : mgsimard@uqac.ca